Commission extramunicipale
Vendredi 18 juin 2021

Budget supplémentaire 2021

Budgets supplémentaires

Présentation par Fabienne Dugas-Raveneau

Pourquoi un budget supplémentaire ?

- Procédure prévue par la loi pour les budgets votés avant le 31 janvier et qui de ce fait étaient basés sur du prévisionnel pour le résultat définit 2020 et des recettes transférées de l'Etat.
- Le résultat définitif est acté par le vote du compte administratif et du compte de gestion. Sur ces comptes, nous suivons le calendrier des services de l'Etat (Trésorerie).
- En conclusion :
  - ✓ un budget prévisionnel (BP) dès janvier
  - ✓ un budget supplémentaire (BS) en juin

PONS

Les avantages

- Réajustement en fonction des éléments budgétaires nouveaux.
- Contrôle démocratique par le Conseil municipal à mi-année.
- Lisibilité et transparence des opérations budgétaires : évite les dépenses par anticipation et la multiplication des décisions modificatives (DM).
- Respect du principe de l’annualité : Le budget est établi pour une année civile.
- Pas d'inconvénient si ce n'est une vigilance renforcée sur la gestion, et un raccourcissement des délais d'enregistrement comptable des opérations.

Comptes de gestion et comptes administratifs Budget Principal Ville de Pons et ses budgets annexes

Le Compte de gestion, établi par la Trésorerie, retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours d'un exercice budgétaire. Il doit donc concorder avec le Compte Administratif, établi par la Commune. Les données ci-après sont issues du compte de gestion établi par la Trésorerie.

RECETTES

Depuis 2 ans, les recettes atteignent plus de 6 millions, principalement par l'augmentation des aides de l'Etat et des ventes et produits non financiers (vente des Cordeliers).

DEPENSES

Depuis 2019, les dépenses relatives aux emprunts sont en baisse. Les charges de personnels sont maîtrisées.

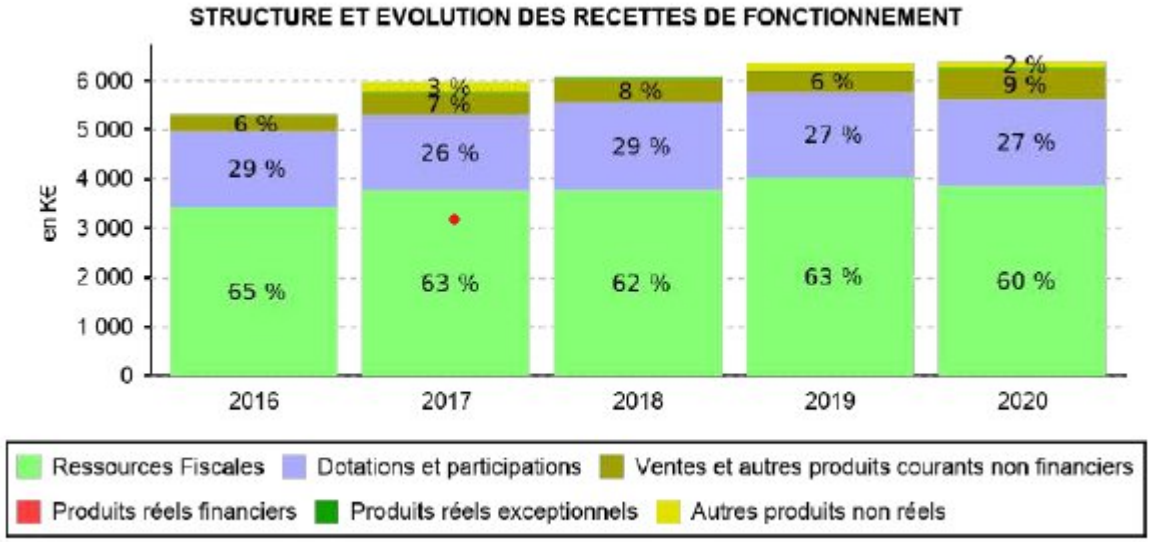

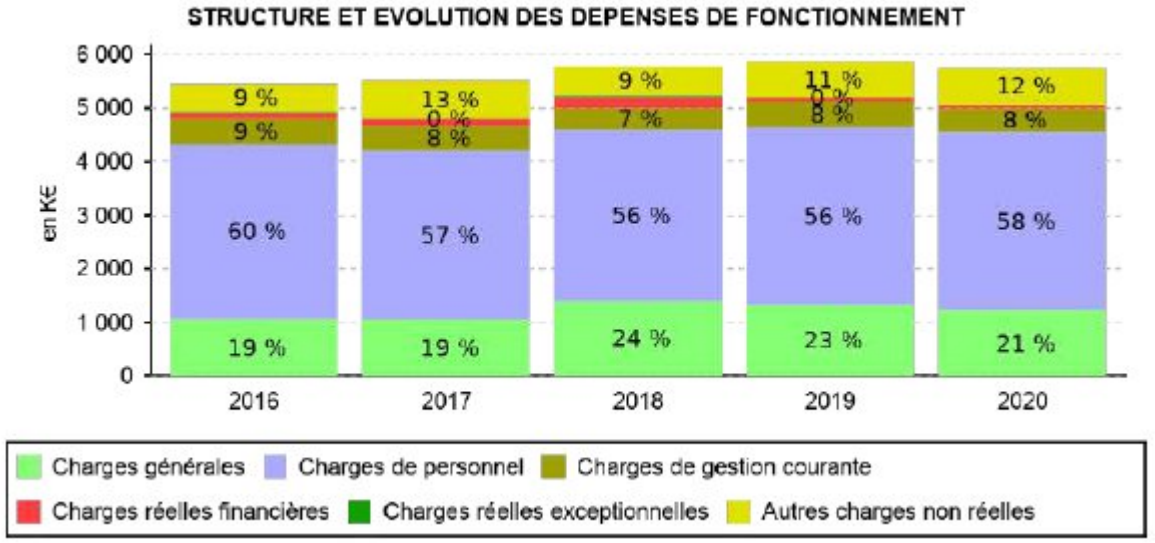

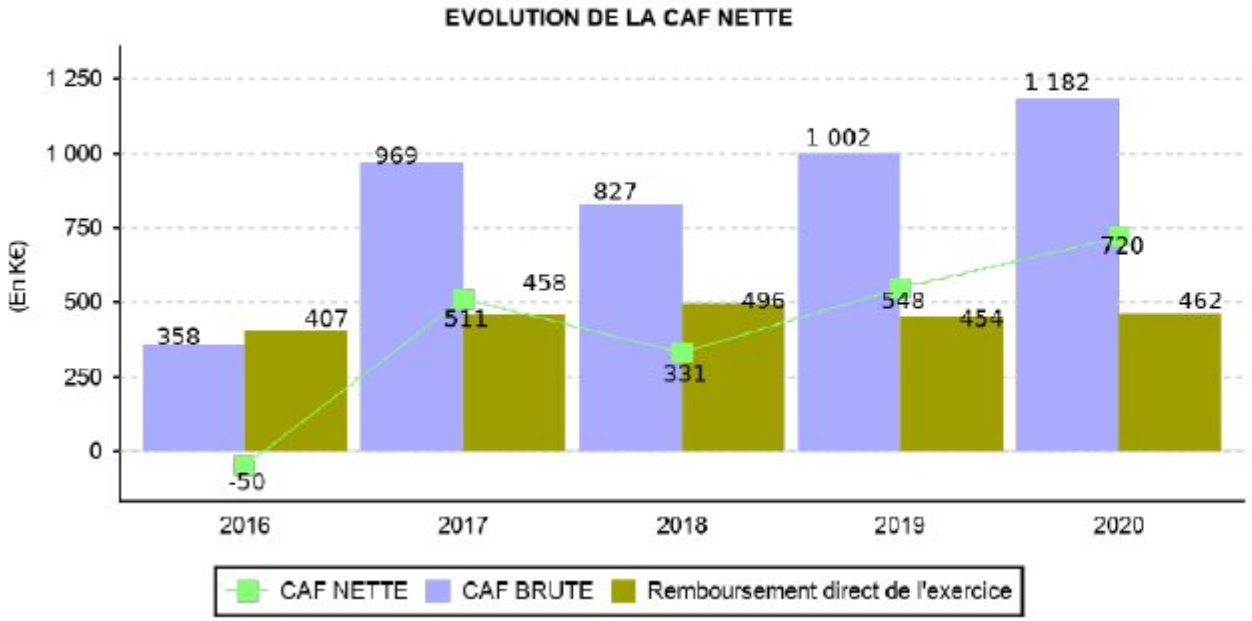

La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

PONS

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

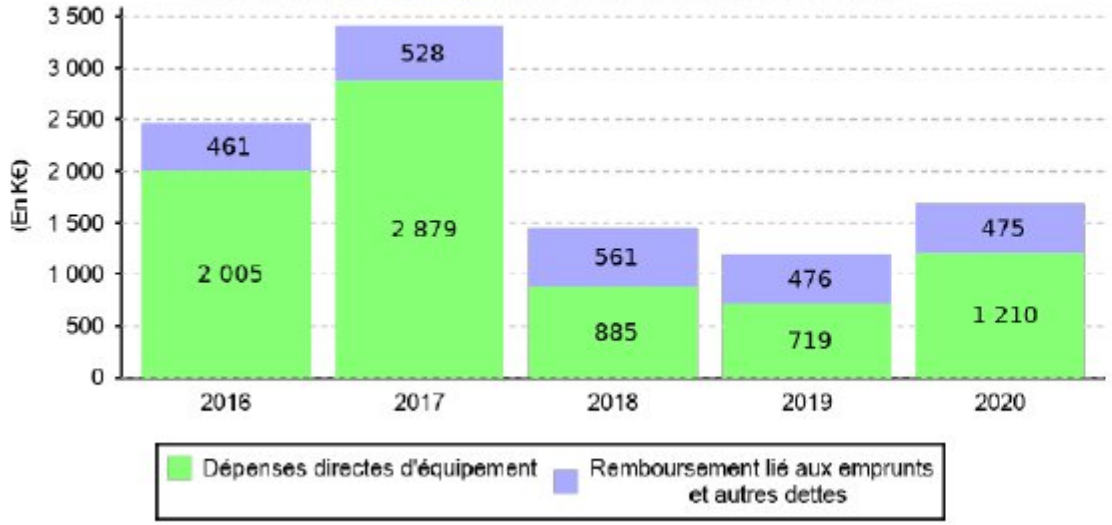

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

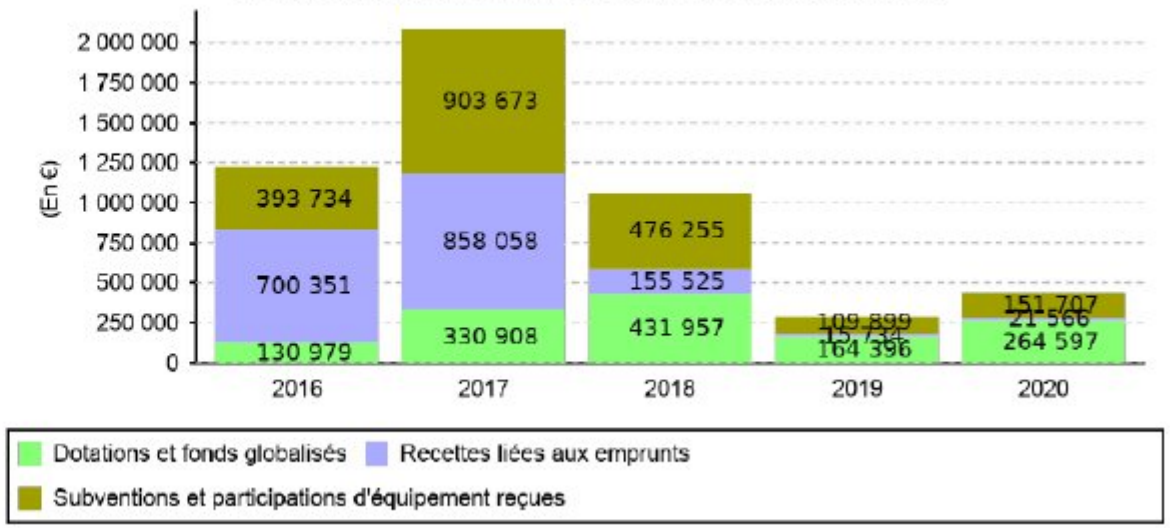

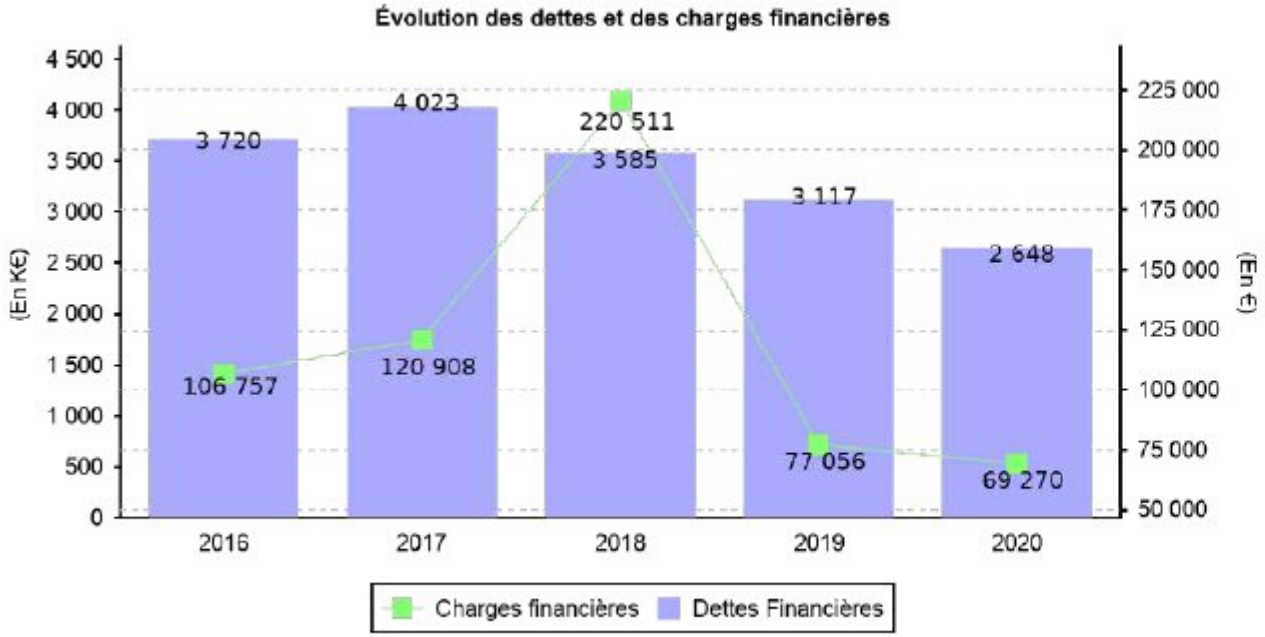

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

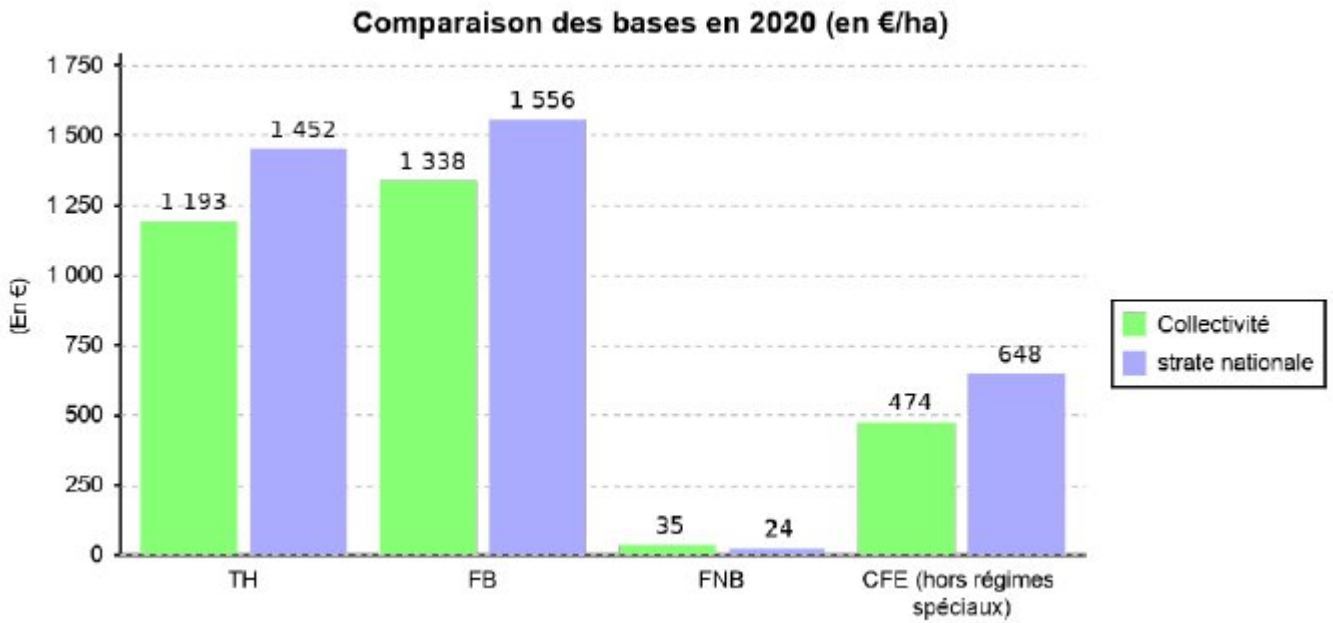
Comparaison des bases en 2020 (en €/ha)
(En €)
1 750
1 500
1 250
1 000
750
500
250
0
1 193
1 452
1 338
1 556
35
24
474
648
TH
FB
FNB
CFE (hors régimes spéciaux)
Collectivité
strate nationale

Affectation définitive des résultats

Par délibérations du 21 janvier 2021, le Conseil Municipal a procédé à une reprise anticipée des résultats dans le budget primitif principal Ville de Pons et dans ses budgets annexes.

Après l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs, vu dans les points précédents, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats pour chaque budget, et ce, même si celle-ci est identique à l'affectation anticipée précédemment votée.

Budget Ville de Pons
Section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de **1 407 191,29 €**.
Résultat définitif reporté en fonctionnement (002) s'élève à **1 085 465,92 €**,
au titre de l'année 2021.

Cinéma
Section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de **14 863,57 €**.
Résultat définitif reporté en fonctionnement (002) s'élève à **14 863,57 €**,
au titre de l'année 2021.

Camping
Section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de **6 084,28 €**.
Résultat (1068) de **5 424,39 €.**

Maison de Santé
Section de fonctionnement fait apparaître un déficit cumulé de **4 432,52 €**
Résultat définitif reporté en fonctionnement (002) s'élève à **- 4 432,52 €**, au titre de l'année 2021.

Photovoltaïque
Section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de **27 665,78 €**
Résultat définitif reporté en fonctionnement (002) s'élève à **4 429,37 €**, au titre de l'année 2021.

Lotissement d'Aquitaine
Section de fonctionnement fait apparaître un déficit cumulé de **2 644,36 €**
Résultat définitif reporté en fonctionnement (002) s'élève à **-2 644,36 €**, au titre de l'année 2021.

Les ajustements au Budget Supplémentaire par rapport au Budget Prévisionnel

Attention :
Ne sont présentés ci-après que le différences entre le budget de janvier et celui-ci. Il n'y a donc pas ici la liste de l'ensemble des opérations que nous avons réalisées ou qui restent à réaliser pour 2021.

Budget Ville de Pons

Fonctionnement

- Recettes - une différence positive de 329 599,70 €, due à :
  - baisse de la subvention d 'équilibre au budget annexe du camping compte tenu de la délégation de service public.
  - baisse de la subvention d'équilibre au budget annexe de la maison de santé compte tenu de l'arrivée d'un nouveau locataire (médecin)
  - vente de peupliers à couper et débiter, qui étaient dangereux pour la biodiversité sur les bords de Seugne (demande de Natura 2000).
  - ajustement des dotations de l'état, après la prudence des estimations au BP
  - MAIS annulation du transfert des excédents des budgets annexes

- Dépenses - réajustements à prévoir, à hauteur de 87 382 euros.
  - les matériaux du chantier-école du parking du lycée.
  - les opérations de lutte contre certains nuisibles
  - le marquage horizontal des voiries
  - les diagnostics amiante, obligatoires sur nos bâtiments
  - les produits de traitement liés à la pandémie
  - le restaurant scolaire, pour intégrer des factures non payées de 2020
  - le carburant - pour amortir la hausse de +11% entre 2019 et 2021.

- En dépenses nouvelles de focntionnement :
  - la mise en conformité électrique de certains équipements sportifs
  - la réfection de la passerelle (sinistre de la montée des eaux de ce début d'année)
  - les travaux intérieurs/extérieurs des halles
  - la réfection des allées du jardin public
  - la poursuite de la transformation durable de nos espaces verts (une première partie avait été prévue au budget prévisionnel et a été réalisée)

- Nous inscrivons en dépenses imprévues, pour faire face aux aléas : 43 000 euros

PONS

Investissement

– En recettes, à ajouter :
  - Subventions perçues : 78 248,08 € (1000 clubs, études du patrimoine historique...)
  - Excédent de la section de fonctionnement

– Investissements nouveaux :
  - 20 000 euros pour un véhicule électrique pour le service cantonnier
  - passer de 100 000 euros à 132 000 euros la ligne relative à notre patrimoine historique, compte tenu de la demande d'études complémentaires cofinancées par la DRAC.
  - 61 000 euros pour le mur de soutènement du parking des remparts et du rempart de la rue St Jacques.
  - 44 000 euros pour la finalisation de la rénovation du 1000 club et les travaux et l'équipement du Relai Assistantes Maternelles, ce dernier est subventionné (investissement et fonctionnement) à hauteur de 80% par la CAF
  - 100 000 euros de plus pour avancer plus vite dans le programme de réfection de nos voiries, le double par rapport au budget primitif (et par rapport à 2020).

– Supprimession des 35 000 euros prévus initialement pour la réfection des 2èmes toilettes de l'école maternelle mais pris en compte de l'ensemble des besoins dans un vaste programme de réhabilitation de nos écoles.
  ✓ dont leur rénovation énergétique / Budget total de près de 1 000 000 euros, avec globalement une demande d'aide auprès de l'Etat (DSIL Relance, 80% demandés pour la rénovation énergétique) et de 30% auprès du département pour la globalité des travaux.

– Dépenses imprévues : 40 000 euros pour faire face aux aléas

Budget Cinéma

Réajustements dus à la fermeture liée au Covid.
=> moins de recettes, de l'ordre de 16 000 €
=> compensées en dépense par l'annulation du versement de l'excédent vers le budget principal et quelques baisses de charges courantes.

Budget Camping municipal

Réajustement du montant viré en section d'investissement :
- baisse de subvention de la Ville (DSP)
- abandon de l'achat des roulottes pour cette année

Fonctionnement :
- moins de charges courantes (eau, électricité….)
- en recettes :
  - baisse de la subvention d'équilibre (DSP),
  - baisse des loyers perçus pour le snack (exonération exceptionnelle due à la crise sanitaire),
  - rajout de la redevance de la DSP.

Budget Maison de santé

– En recettes de fonctionnement, inscription de nouvelles recettes liées à l'arrivée d'un médecin supplémentaire

=> baisse de la subvention d'équilibre versée par la Ville au titre de l'exonération des loyers.

Budget Photovoltaïque

Réajustement en section de fonctionnement concernant la revente d'électricité car les tarifs sont en hausse mais, sur les 6 premiers mois de l'année, la production a été en baisse.

Budget Lotissement d 'Aquitaine

Réajustement dans les deux sections pour le financement des études complémentaires devenues obligatoires sur les terrains afin de les proposer à la vente.